

le point.

NOVEMBRE 2019



327

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Édito 3 | Élections fédérales 4-6

Communes 2020 7 | Congrès du 1^{er} novembre 8 | Remerciements 9

Bilan 2019 10-13 | Votation communale La Chaux-de-Fonds 14 | Le Point numérisé 15

Histoire politique 16-17 | Référendums 18-19 | Agenda 20

« le degré de civilisation
auquel les diverses
sociétés humaines sont
parvenues a toujours été
proportionné au degré
d'indépendance dont
y ont joui les femmes »

**Flora Tristan
(1803-1844)**

PERDRE UN
DROIT DE VOTE !
NON

À l'élection du Conseil communal par le Conseil général
le 24 novembre 2019



Parti socialiste des Montagnes
neuchâteloises
psmne.ch

*Le Parti socialiste
neuchâtelois (PSN)
s'engage dans
les débats importants
et aide à trouver
des solutions innovantes,
sociales et respec-
tueuses de l'être humain
et de l'environnement.
Il apporte de nouvelles
idées et participe
à construire l'avenir.*

Impressum

Responsable
Margaux Studer

Graphisme et illustration
Nathan Jucker

Relecture
Johanne Lebel Calame

Impression
H. Messeiller SA
Neuchâtel

Parution
6 fois par an

Abonnement annuel
30 francs

*Abonnement
de soutien*
50 francs

CCP 20-3004-7

PSN
*Parti socialiste
neuchâtelois*
**Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel**

Téléphone
032 721 11 80

Courriel
secretariat@psn.ch

Internet
www.psn.ch

Rebondir ensemble



Florence Nater
présidente du
Parti socialiste neuchâtelois

Camarades,
À n'en pas douter, nous aurions aspiré à un lendemain d'élections fédérales différent. Plus heureux pour nos candidat-e-s, plus heureux pour nous toutes et tous militant-e-s du Parti socialiste neuchâtelois. Depuis le 20 octobre, vous êtes nombreuses et nombreux à partager vos réflexions sur les raisons de ce « coup dur » pour notre parti. Et nous vous en remercions. Il est important que chacun-e puisse participer à cette analyse critique. Les raisons de la perte d'un siège au Conseil des États et plus globalement de l'érosion des voix en faveur de notre parti sont probablement multiples. Stratégie construite peut-être sur un excès de confiance, contexte cantonal difficile focalisé sur l'action d'un gouvernement à majorité socialiste, silence

regrettable sur nos succès à tous les échelons de l'activité politique ou encore lecture historique montrant que l'érosion de notre électorat est en marche depuis plusieurs années déjà... pour n'en citer que quelques-unes. Il sera essentiel de prendre ces dimensions en compte pour rebondir. Mais ne nous laissons pas gagner par la déprime ! Considérons cette étape dans la vie de notre parti comme l'électrochoc nécessaire.

Les élections communales sont à notre porte. Nous voulons saisir cette échéance comme une opportunité. Celle de mettre en lumière les actions réalisées ces dernières années dans les communes par nos élu-e-s. De montrer comment les valeurs socialistes de justice sociale et d'égalité des chances se déclinent à l'échelle communale. Cela sans craindre la « vague verte » ! Au contraire, avec nos alliés Verts, cherchons à faire progresser les forces de gauche dans les communes en misant sur nos forces et nos compétences spécifiques.

Enfin, sans attendre, nous lancerons avec détermination le travail en vue des élections cantonales de 2021. Le temps est venu de regarder dans le rétroviseur et de porter une analyse honnête sur nos succès et nos échecs. Mais aussi de revisiter sans tabou notre projet de société, à l'aune des défis multiples qui attendent les Neuchâteloises et les Neuchâtelois.

Ce projet, nous allons le réaliser ensemble, au travers notamment des commissions internes, des congrès, de la campagne pour les élections communales. La présidence est à l'œuvre pour en définir le calendrier et les modalités pratiques.

Notre parti existe depuis plus de cent ans. Le Parti socialiste neuchâtelois saura incontestablement faire preuve de résilience et rebondir. Dans l'intérêt de toutes et tous.

#EF19 – Un mouvement massif à gauche

La victoire pour la gauche neuchâteloise est historique : 3 sièges au Conseil national et, surtout, un pourcentage des voix en augmentation. En 2015, la gauche totalisait 45 % des suffrages. En 2019, elle en comptabilise 52 % ! Historique certes, mais cela ne cache pas notre score.

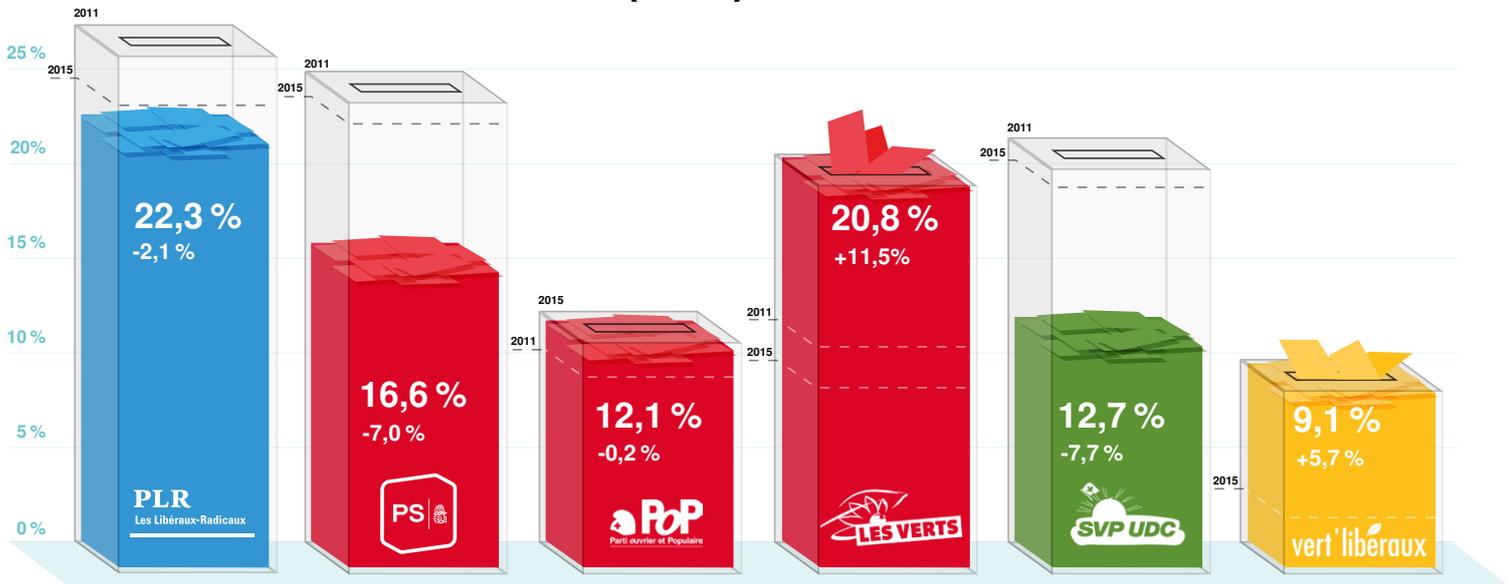
À quelques exceptions près, la tendance est la même dans tout le canton : tsunami vert, descente aux enfers de l'UDC, tassement du PLR et du POP, forte baisse du PS. On le constate dans tous les districts (voir ci-contre). Avec une perte de 7 points pour le PS au Conseil national, on est loin de la stabilisation espérée. Alors comment l'expliquer ? Nous identifions différents éléments.

Tout d'abord une tendance suisse. Il faut se rendre à l'évidence, le mouvement est le même partout : en Suisse romande, le PS perd 3-4 %. C'est une tendance générale qui profite en partie aux Verts, car

malgré notre politique favorable au climat, le label «écologique» (et l'engagement qui va avec) a beaucoup pesé lors de ce vote. Restent 3-4 % à expliquer. Là, les théories se confrontent, mais force est de constater que de nombreux facteurs ont joué : outre l'absence de sortants, nous citerons le manque de « locomotives » et de lisibilité politique, ainsi que des dossiers cantonaux périlleux.

Un autre constat issu des derniers sondages est que nous n'avons pas su mobiliser nos troupes : si les partis écologistes ont attiré de nouveaux votants, nos électeurs ont été nombreux à (re)devenir

Évolution (2011) - 2015 - 2019



Total	PLR	Gauche	PSN	POP	Verts	SolidaritéS	UDC	PDC	Vert' lib	PBD	Autres
2011	26,9%	46,8%	24,7%	10,4%	11,7%	0,0%	21,4%	3,5%	0,0%	1,5%	0,0%
2015	24,4%	45,2%	23,7%	12,2%	9,3%	0,0%	20,4%	3,6%	3,4%	1,0%	2,1%
2019	22,3%	51,6%	16,6%	12,1%	20,8%	2,1%	12,7%	4,2%	9,1%	0,0%	0,2%



abstentionnistes. C'est là tout l'enjeu pour nous, camarades, pour les prochaines échéances électorales : remobiliser nos troupes. Et quoi de mieux pour cela que des communales, avec une campagne au plus près des préoccupations des gens (voir p. 7) ? Il nous faudra aller chercher ces voix une à une, à la brucelle, car nos valeurs et notre programme sont largement en adéquation avec les préoccupations de la population : primes maladie trop élevées, égalité femmes-hommes, emploi et, évidemment, climat. Une telle campagne constitue aussi et surtout une occasion d'être à l'écoute des inquiétudes de la population au niveau local, le plus élémentaire de la politique. Il est donc temps de toutes et tous nous mobiliser, pour relever le défi des communales de juin 2020.

Nous profitons aussi de ces quelques lignes pour de sincères remerciements. Tout d'abord à vous toutes et tous, camarades qui vous êtes impliqué.e.s lors de cette campagne des fédérales, que ce soit sur un stand, lors d'un porte-à-porte, dans une gare au petit matin ou en convaincant des amis et des collègues de voter pour nos listes. Et évidemment un énorme merci à nos candidat.e.s pour leur implication sans faille depuis de nombreux mois à défendre nos valeurs aux quatre coins du canton !

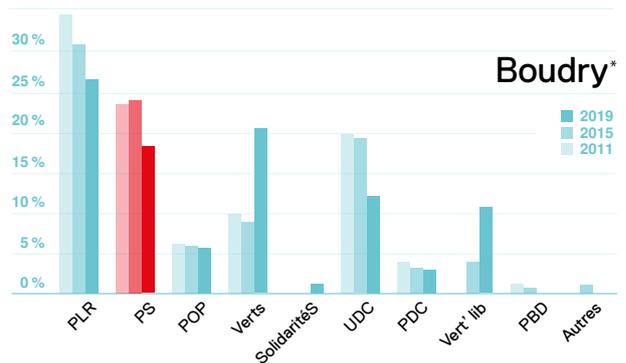
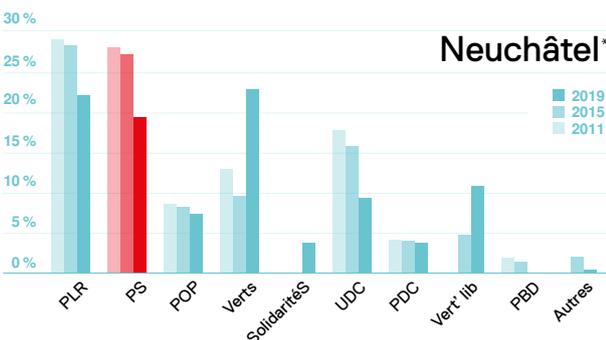
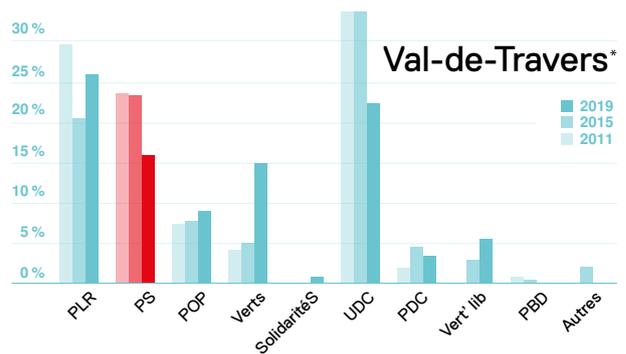
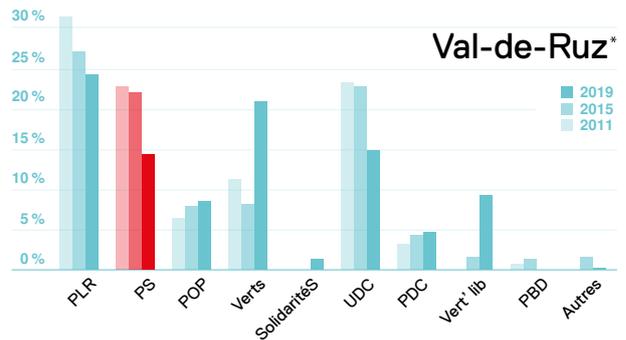
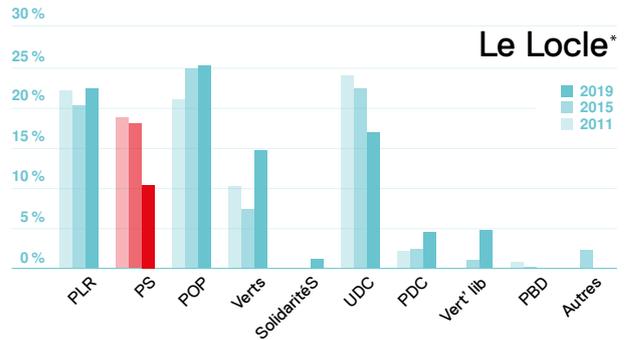
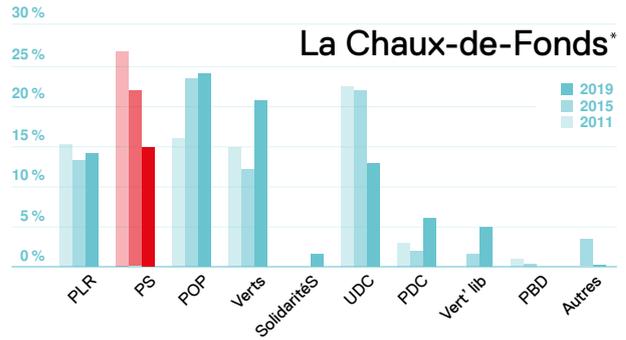
Soulignons enfin le magnifique score de notre camarade Baptiste Hurni, qui a cartonné sur l'ensemble du territoire neuchâtelois et qui se paie le luxe de sortir premier, tous partis confondus, dans la commune de Val-de-Travers ! Félicitations à lui pour son élection et nous nous réjouissons de le voir défendre à Berne les valeurs de notre parti, avec nos alliés, plus forts que jamais !



Baptiste Hunkeler
coordinateur politique a.i.



Margaux Studer
coordinatrice politique



* anciens districts





Un nouvel élan

Les fédérales terminées, vive les communales ! Ce 20 octobre 2019, le PSN a perdu 7 % des suffrages et un siège aux États. Le tangage dû à la « vague verte » ne fera pourtant pas chavirer notre navire. Au contraire, les enseignements des résultats nous permettront de reprendre des voix non pas au reste de la gauche, mais bien à la droite.

Priorité nationale verte

Dans son sondage à la sortie des urnes, Sotomo livre une information attendue mais pertinente : le PS a perdu la plupart de ses suffrages au profit des Verts en vertu d'un déplacement de priorité sur le climat. Cela se vérifie chez nous, qui avons reçu moins de votes compacts. Notre électorat a panaché ses listes au profit d'autres partis, ce que celui des Verts n'a pas fait... Mais la planète ne sera pas sauvée en quatre ans ! D'où la nécessité de démontrer à la population nos forces en matière d'écologie. La ligne socialiste a en effet toujours intégré cette problématique dans son action et son idéologie. Marx écrivait déjà que le capitalisme ruinait « dans le même temps les sources vives de toute richesse : la terre et le travailleur ».

Des différences éclairantes

Ce thème, capital, ne doit pas occulter nos luttes fondamentales. Le même sondage souligne les caractéristiques de notre électorat, notamment ses différences avec celui des Verts. Nous bénéficions surtout du vote des plus âgé-e-s, eux sont largement soutenus par des jeunes. Les universitaires leur ont apporté un soutien plus grand, le PS a été fortement soutenu par des travailleur-euse-s peu formé-e-s.

Par rapport aux autres partis, les personnes votant Verts et PS le font rarement par manque d'alternative et davantage par conviction. L'électorat vert n'est pas le nôtre, plus précarisé et proche de nos valeurs. Conclusion : nos luttes sociales traditionnelles sont plus que jamais d'actualité. Notre parti doit être un fer de lance en matière de propositions et actions sociales.

Quant à la jeunesse, la mobiliser passe par une communication dynamique, des sections JS valorisées et le recrutement de jeunes.

Le cas neuchâtelois

Si ce qui précède explique la perte de 2 % au plan national, le PSN perd 7 %. Même désagréable, l'auto-critique s'impose.

Premièrement, le rapport du parti à sa majorité gouvernementale doit être questionné. Le parti doit-il défendre, voire porter toutes les actions menées par ses membres de l'exécutif ? Au contraire, il doit insuffler un dynamisme rêveur à son programme, sous peine d'être réduit à un terne pragmatisme de gestion. Le parti donne un cap et, que le gouvernement le suive ou non, le conserve. Peut-être le PSN doit-il aujourd'hui réaffirmer cette distinction.

Deuxième écueil : le régionalisme. L'examen des résultats le montre, notre électorat des Montagnes a massivement remplacé des candidat-e-s PSN par d'autres, hors PS mais issu-e-s des Montagnes. Le régionalisme a supplanté la couleur politique, à notre détriment. Ici aussi, nous avons tout à gagner d'un parti qui prend de la hauteur sur les dossiers en cours et formule des propositions d'avenir pour tout le canton.

De l'espoir

Un PSN qui dessine l'avenir avec un programme social ambitieux, adopté par la base, tourné vers la jeunesse et fort d'une analyse environnementale globale est un PSN qui occupera sa place aux côtés de ses alliés.

La gauche neuchâteloise a réuni la majorité des suffrages au canton et dans des communes de droite (50 % à Boudry !). Rejoignons nos alliés dans ce train rouge-vert et gagnons les majorités communales 2020 !



Romain Dubois
vice-président du
Parti socialiste neuchâtelois

Une soirée festive mais lucide!

Invitation à la mise en place d'un plan d'action en vue des prochaines échéances, le Congrès du 1^{er} novembre a aussi été l'occasion de fêter comme il se doit nos élus sortants et notre nouveau conseiller national.

C'est sur le site d'Evologia que s'est tenu le Congrès du 1^{er} novembre. Tel le Val-de-Ruz, trait d'union entre le Littoral et les Montagnes, le rassemblement du PSN a également conjugué deux facettes. À la fois joyeux et lucide, il a permis d'une part de célébrer le travail de Didier Berberat et Jacques-André Maire et l'élection de Baptiste Hurni et, d'autre part, d'affirmer la nécessité de procéder à une introspection et un travail de fond dans les prochains mois.

Après l'accueil d'André Vallat, président de la section du Val-de-Ruz qui a remarquablement organisé la soirée, et de Roby Tschopp, conseiller communal vert, Florence Nater a rappelé que «notre famille politique traverse une crise, raison de plus pour resserrer les rangs», enjoignant le Parti à se renforcer en vue des prochaines élections communales et cantonales. Si la soirée était festive, c'est aussi parce que la vague verte a montré que la gauche avait le vent en poupe.

Une fois le nouveau barème des cotisations accepté sans opposition, place fut faite aux hommages, par les mots de Laurent Kurth et de Mathias Reynard, dont les vœux nous sont parvenus en vidéo! Passant en revue les nombreux combats et succès de Didier et Jacques-André sous la coupole, les discours ont rappelé que la réussite doit souvent beaucoup à la ténacité et au dévouement. Grâce à eux, les intérêts socialistes et neuchâtelois ont été brillamment représentés à Berne. Les sortants ont quant à eux affirmé leur confiance à propos du travail que Baptiste Hurni saura poursuivre sur les bancs du Parlement.

Les notes de la pianiste Delphine Co ont agrémenté la soirée, qui s'est terminée par la confection du repas. La mobilisation de chacun-e pour que la fondue soit bonne a annoncé le meilleur pour le travail collectif qui sera le nôtre dans les mois qui viennent.



Margaux Studer
coordinatrice politique



Didier Berberat et Jacques-André Maire : d'abord MERCI !

La fin de la législature fédérale sera aussi marquée, en décembre, par le départ de Didier Berberat, après vingt-quatre ans passés à Berne (quatorze ans au National, puis dix aux États) et par celui de Jacques-André Maire, après dix ans au Conseil national.

Pour tous les deux, cette étape bernoise a couronné un parcours politique riche et marqué par un engagement permanent en faveur de la collectivité, au service du canton et des valeurs de la gauche : une prospérité partagée, l'emploi, la justice sociale et l'égalité des chances, l'indépendance des élus, la responsabilité environnementale. En bref, un engagement pour ce qu'on appelle aujourd'hui le développement durable, équilibré dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales.

Présents, actifs et attentifs dans les relations entre la députation et le gouvernement, Didier et Jacques-André ont aussi pleinement joué le rôle d'ambassadeurs du canton à Berne ; par exemple pour faire reconnaître la place de Neuchâtel dans les domaines de la science et de la recherche, avec en particulier la présence du CSEM et des acteurs de Microcity, pour défendre un développement équilibré des infrastructures nationales ou faire prendre en considération les spécificités des régions industrielles, exportatrices et productrices de richesses. Et par leurs voix Neuchâtel a été entendu.

L'engagement de Didier et Jacques-André, c'est aussi celui de deux militants défenseurs de la cause des plus vulnérables, avocats d'une présence équilibrée des services publics sur le territoire, de l'investissement équitable de la Confédération dans les régions du pays, de la cause des locataires et des consommateurs ou de celle des assurés en matière de chômage ou de maladie.

Avec leur départ, Neuchâtel perd à Berne deux représentants entendus et respectés ; peut-être justement parce que leur engagement est désintéressé et a placé les enjeux cantonaux et les intérêts des plus fragiles avant celui de leur trajectoire personnelle. Tous deux quittent d'ailleurs Berne avec un beau cadeau pour notre canton : après le dépôt d'au moins trois motions

et vingt ans de combat, Didier rentre à La Chaux-de-Fonds avec des décisions définitives pour que les contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds se réalisent et permettent à nos deux villes de retrouver un centre convivial et de participer pleinement aux efforts cantonaux en faveur d'une attractivité accrue. Quant à Jacques-André, après avoir renoncé aux commissions les plus proches de ses mandats précédents et de ses intérêts pour entrer dans la Commission des transports et des télécommunications, il revient dans le canton fort du succès remporté pour le financement de la ligne ferroviaire directe, qui représente un lien vital du canton avec le Plateau suisse, plus d'un milliard d'investissement et des perspectives de transformation essentielles pour tout notre canton.

À l'heure où le Parti socialiste semble contesté dans sa capacité à relever les défis de la qualité de vie, de la mobilité et du développement durable, la voie tracée par Didier et Jacques-André reste pourtant un exemple à suivre : une ligne socialiste qui place l'intérêt général avant l'intérêt particulier, obtient des résultats concrets et relève les défis de notre temps sans abandonner l'objectif d'une prospérité partagée et qui permet à Neuchâtel d'apporter sa contribution au développement du pays.

Merci Jacques-André, merci Didier, de l'exemple donné à toutes celles et à tous ceux qui partagent ces valeurs et aspirent à prolonger votre engagement.



Laurent Kurth
conseiller d'État



Il était une fois 14 Juin 2019

Sollicitées pour dresser un bilan des actions qui ont ponctué la préparation de La Grève, très loin de minimiser cette magnifiquement flamboyante année féministe, il nous paraît important de dire que ce sont les perspectives qu'il s'agit désormais de considérer, que c'est le processus qui l'emporte.

La Grève, nous l'avons faite et nous l'avons faite bien, généreusement bien, avec nos sœurs, nos hommes, nos enfants, le temps d'une appétence retrouvée. Le 14 Juin 2019, *oh glory day!*, ce ne fut pas la finalité mais une étape, indéniablement une sacrée étape, un feu d'artifice et de lumières sur l'égalité et nos droits, sur comment nous voulons vivre ensemble, ici et maintenant, et surtout ! sur tout ce qui reste à faire. Tout simplement, ce fut... historique.

Les premiers frémissements de suites sont là, au sein même des autorités qui boudaient l'égalité. Proximité des fédérales, compréhension nouvelle de l'importance de ces enjeux? Sans doute un peu des deux. Les quotas font leur chemin, les hommes auront enfin un – modeste – congé paternité, des femmes accèdent à des postes à responsabilité dans notre canton, les cantons (VS et NE!) agissent contre la violence domestique...

Écrivant ceci, en tentant de conjuguer l'arrêt sur image et la marche en avant, nous ignorons encore le résultat final des élections – la composition du Conseil des États ne sera connue que le 24 novembre. Il nous plaît beaucoup de penser que la composition future des Chambres sera historique...ment digne en nombre d'élues et d'archaïsmes perdus. On voit le bilan, on voit un Conseil national fortement féminisé, presque – presque – une élue sur deux, on voit le résultat neuchâtelois nettement mitigé, une femme de plus, une seule sur six..., on voit les perspectives. Du travail, il en reste et nous sommes prêt-e-s.

Le collectif pour la Grève féministe et des femmes est à pied d'œuvre, dans un fonctionnement créatif réaffirmé. Les liens tissés ces derniers mois se densifient, avec les autres collectifs cantonaux, les coordinations romande et nationale, les autres groupements portant l'égalité dans notre canton et en particulier notre parti.

Le calendrier des actions et thèmes est posé :

- **21 octobre** : date symbole du moment de l'année où les femmes ne sont plus rémunérées, action dans l'espace public pour dénoncer les inégalités salariales et le travail gratuit imposé aux femmes.
- **23 novembre** : marche silencieuse et nocturne à Neuchâtel, dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes (25 novembre).
- **Début février 2020** : « 6 heures pour le changement – Féminisme, justice sociale et environnementale » en vue d'une mobilisation massive le 8 mars.
- **8 mars** : journée internationale de luttes et de grèves pour les droits des femmes, lancement de la cinquième action planétaire de la Marche mondiale des femmes. Ce dimanche sera l'occasion de thématiser l'impact de l'absence de temps libre sur les femmes, un temps de travail trop long ne tenant pas compte du travail domestique, la double journée de travail, la charge émotionnelle et mentale inhérente à la gestion non seulement de nos vies mais de celles de notre entourage...

Le 14 juin n'a pas été juste une « Fête des femmes ». Les femmes et les hommes qui y ont pris part ont expérimenté la force du groupe, du collectif, qui permet d'agir dans l'espace public et privé avec conviction et autorité, donne du souffle et de l'énergie, repousse la peur et fait affronter sereinement des montagnes. Nous avançons !



Paola Attinger-Carmagnola



Alina Oppikofer



Le climat, c'est l'affaire de toutes et tous !

Le Parti socialiste suisse a son « plan Marshall » pour le climat en 40 mesures, décliné sur trois axes : social, efficace et responsable. Le Parti socialiste neuchâtelois a aussi son plan pour le climat.

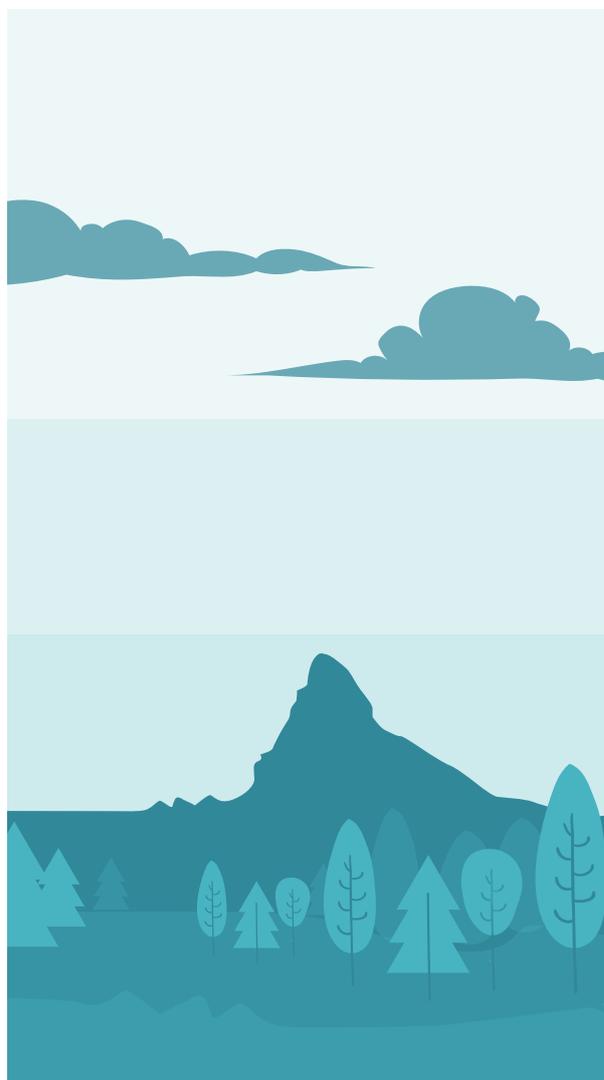
Chères et chers camarades, la commission interne Environnement du PSN a élaboré un programme de mesures pour un environnement sain, indispensable à la vie. Ce travail de fond a été mené par les camarades membres de la commission, inquiets pour les générations futures mais aussi très optimistes sur l'efficacité des actions imaginées.

Q quatre thèmes ont fait l'objet de discussions sans tabou : la libéralisation de l'électricité, la transition sociale, environnementale et économique, la biodiversité et la mobilité d'aujourd'hui et de demain. La gestion de l'eau et des sols sera le premier thème abordé en 2020.

Des exemples sont plus parlants que des grandes phrases : développer la gratuité des transports publics pour les jeunes de 18 à 25 ans et les personnes au bénéfice de l'AVS au niveau cantonal, sensibiliser les élèves sur l'obsolescence programmée des supports multimédias, atteindre la société à 2000 watts d'ici 2035...

Les mobilisations pour le climat, partout en Suisse, démontrent la volonté de la population : il est temps d'entreprendre des actions concrètes. La commission Environnement a bien compris le message et propose donc un « catalogue » de mesures aussi concrètes que réalistes, avec des actions politiques fortes. Ce « catalogue » doit servir de fil conducteur pour la politique environnementale de notre canton.

Le changement de paradigme dans notre cadre de vie ne peut pas se faire uniquement avec une poignée de « bobos écolos ». C'est seulement avec l'engagement de toutes et tous que nous arriverons à redresser le niveau de qualité d'un environnement que nous avons quelque peu négligé, mais dont nous avons toutes et tous besoin pour vivre sainement. En plus, il n'y a rien de compliqué et ça ne fait même pas mal...



Daniel Rotsch
président de la commission
Environnement

Beaucoup de conviction et... des succès majeurs au rendez-vous !



La culture protestante de notre canton nous interdit généralement tout excès d'enthousiasme. Néanmoins, à mi-législature, force est d'admettre que le bilan intermédiaire s'apparente à un « carton plein » aussi bien pour le canton que pour sa population. Une population qui, il est vrai, a dû consentir à d'importants sacrifices pour que l'État puisse construire des lendemains meilleurs pour les Neuchâteloises et les Neuchâtelois. Si les élections fédérales nous laissent un goût amer, osons rappeler que notre parti a largement contribué aux succès engrangés dans notre canton. Bref arrêt sur image.

Des perspectives pour le canton, des améliorations pour toutes et tous

Avec l'adoption ce printemps des réformes fiscales pour toutes les personnes et pour les entreprises, après la révision de son plan directeur cantonal d'aménagement du territoire, le canton s'est délesté des deux principaux poids qui plombaient son attractivité depuis trop longtemps. Mieux encore, en couplant ces projets au contrat-formation et à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, l'État réussit à mener ces réformes sans s'affaiblir et en se dotant de capacités d'action nouvelles dans des domaines aussi essentiels que le développement des compétences et la maîtrise foncière.

Des investissements sans précédent, pour relier l'ensemble du territoire

Le premier jour de l'été a quant à lui été marqué par la décision historique des Chambres fédérales, qui ont validé aussi bien les contournements routiers du Locle et de La Chaux-de-Fonds que la nouvelle ligne ferroviaire directe qui constituera la colonne vertébrale du RER neuchâtelois. Après des années de travail acharné pour convaincre, notre canton obtient des investissements fédéraux d'une ampleur colossale. Ce sont ainsi plus de deux milliards de francs qu'injectera la Confédération, ce qui correspond à quasiment un demi-siècle de nos investissements propres ! Et ce sont surtout des bases solides pour notre développement futur, avec les centres de La Chaux-de-Fonds et du Locle rendus à leurs habitants et avec un réseau de transports publics performant qui reliera toutes les régions du canton entre elles et avec le reste du pays.

Des progrès majeurs sur les fronts de l'emploi et de l'égalité

Si ces décisions clés ont déjà fait couler beaucoup d'encre et redonné le sourire à nombre de Neuchâtelois-es, d'autres grandes avancées ont été concrétisées pour faire en sorte que l'ensemble de la population puisse participer à cette dynamique positive, en apportant sa contribution au développement et en bénéficiant de ses retombées. Ainsi, alors que certains esprits chagrins nous prédisaient une catastrophe suite à l'entrée en vigueur du salaire minimum, notre canton a au contraire enregistré la plus forte baisse du chômage de tout le pays. Après un recul spectaculaire de 40% en deux ans, le chômage est au niveau le plus faible des dix dernières années, rejoignant ainsi la moyenne romande. Un résultat d'autant plus remarquable que, depuis 2017, l'aide sociale a elle aussi reculé. Si ce succès emblématique démontre que l'investissement dans l'intégration professionnelle porte ses fruits, il doit aussi beaucoup aux efforts menés pour améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale ou pour prévenir et combattre toutes les formes de discrimination.

Un développement qui se construit en partenariat, avec toutes les régions

De la même manière qu'il doit impliquer l'ensemble de la population, un développement durable ne peut se construire qu'en associant l'ensemble des régions. Sur ce plan aussi, le bilan est réjouissant, avec une révision de la péréquation intercommunale qui consolide la solidarité territoriale, une mise en œuvre fédératrice des réformes hospitalières ou encore la décision de créer deux pôles forts de l'administration cantonale à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Mais surtout, sous l'égide des «accords de positionnement stratégique» conclus entre l'État, les régions et les communes, ce sont aujourd'hui d'innombrables projets qui se déploient en partenariat, pour renforcer et valoriser les atouts de toutes les régions dans une logique de complémentarité.

Des instruments nouveaux, qui donnent à l'État les moyens de jouer son rôle

Reste que les défis à relever ne manquent pas, pour construire des équilibres durables dans un environnement en permanente évolution. Pour y arriver, il est essentiel que les collectivités disposent des moyens nécessaires pour anticiper et agir. C'est tout le sens du programme d'impulsion voté par le Grand Conseil, qui donne à l'État les moyens d'accélérer et d'accompagner la modernisation des services à la population,

tout en stimulant des investissements porteurs d'avenir et susceptibles d'orienter positivement le développement du canton. C'est également la logique qui a prévalu à la décision de redéfinir les mécanismes de maîtrise des finances, qui réservent plus de 200 millions de francs pour que l'État puisse continuer à fonctionner et à investir, indépendamment des fluctuations conjoncturelles. Et c'est toujours la même logique qui implique de poursuivre les efforts, afin de maintenir la situation d'équilibre budgétaire que l'État présente pour la première fois depuis plus de soixante ans et éviter ainsi de devoir à nouveau subir de douloureux programmes d'assainissement.

Un État fort et agile, qui adapte son action en permanence, pour stimuler le développement durable du canton, associant l'ensemble de la population et des régions dans une dynamique positive. Voilà le projet pour lequel nous nous engageons ensemble à tous les niveaux, au Grand Conseil, au Conseil d'État, dans les communes et au niveau fédéral. Un engagement qui implique de construire avec les autres forces politiques des majorités qui permettent d'avancer et d'obtenir des résultats concrets, au bénéfice de toute la population. Un engagement que nous menons avec détermination et avec succès !



Jean-Nathanaël Karakash
conseiller d'État



Laurent Kurth
conseiller d'État



Monika Maire-Hefti
conseillère d'État



Baptiste Hurni
président du groupe
au Grand Conseil



Florence Nater
présidente du
Parti socialiste neuchâtelois

Pas de retour en arrière pour la démocratie

Le 27 août, une majorité POP et PLR du Conseil général de La Chaux-de-Fonds a modifié le mode d'élection du Conseil communal.

Cette révision du règlement général induit un référendum obligatoire, aussi les citoyen·ne·s de la Métropole horlogère sont convoqué·e·s le 24 novembre pour répondre à la question «*Acceptez-vous l'élection du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds par le Conseil général sur la base de la représentation proportionnelle en fonction des suffrages obtenus au Conseil général par chaque groupe ?*»

Il s'agit d'une double question. L'élection du Conseil communal doit-elle se faire :

1. de manière indirecte par le législatif ?
2. sur une base proportionnelle à la représentation des partis au législatif ?

Le groupe socialiste du Conseil général, comme la section du PSMN, répond deux fois non.

Premièrement, l'élection des exécutifs de nos villes est un moment sain et vivant de notre système démocratique, un rendez-vous civique aux conséquences sociétales et institutionnelles importantes. Elle induit une visibilité accrue pour les partis et les candidat·e·s qui est à même de favoriser l'intérêt de la population pour la chose publique.

Au-delà de cet aspect, la délégation de pouvoir directe qu'octroient les citoyens à cinq élus n'est pas anodine, elle définit un lien institutionnel fort. L'exécutif représente d'abord la population et assume ainsi une fonction et une responsabilité bien comprises. À l'inverse, élu par le Conseil général, l'exécutif représente d'abord le législatif. À nos yeux, cela n'est pas le fait d'une démocratie moderne et participative et présente un certain nombre de risques. Parmi ceux-ci, la cuisine partisane, avec au fourneau les états-majors de parti et comme ingrédients les intérêts particuliers et marchandages singuliers : *nous soutiendrons votre candidat pour autant que vous...* Cette gastronomie de fins

stratégues ne sent pas bon et est aux antipodes de nos valeurs socialistes ancrées dans la réalité de notre population.

Deuxièmement, l'élection indirecte à la proportionnelle limite les droits d'élection et d'éligibilité de manière problématique. En effet, le peuple déléguerait son droit à un parlement qui ne serait pas totalement libre : impossible pour lui d'éviter d'élire un candidat du parti X, même si le parti X n'a aucun candidat compétent à présenter, même si le parti X développe une idéologie indigne d'un exécutif. Cet effet pervers donne une importance insupportable aux partis qui, dès qu'ils ont réussi à constituer un groupe parlementaire suffisamment important, pourraient, sans égard à la population, faire élire n'importe lequel ou laquelle de leurs membres.

En corollaire, le droit d'éligibilité serait lui aussi gravement atteint. Celui ou celle qui n'a pas d'attaches partisans ou qui appartient à un parti peu représenté au législatif, quelles que soient ses qualités, sa popularité ou son envergure humaine et politique, ne pourrait pas être élu. Notre idée socialiste et républicaine du fonctionnement des institutions ne peut se conformer à cette étrange conception de la démocratie, digne d'un autre temps.

Pour conclure, nous reconnaissons le problème des viennent-ensuite dans le mode électoral actuel. Il est à la limite du respect de la volonté populaire. Aussi, si la population de La Chaux-de-Fonds refuse le 24 novembre, comme nous le préconisons, l'élection indirecte à la proportionnelle, le PSMN s'engage à militer pour l'introduction d'une élection complémentaire systématique en cas de vacance.



Patrick Jobin
chef du groupe socialiste

Se replonger de manière ludique dans les archives du *Point*

La Bibliothèque nationale suisse (BN) lance un appel à contribution pour le portail d'accès à la presse suisse numérisée www.e-npa.ch. Ce portail contient notamment et propose gratuitement *Le Point*, dès le premier numéro du 25 août 1971. L'opération vise à améliorer l'indexation du site. Une belle occasion de se promener dans l'univers des journaux suisses, notamment la presse de gauche, des origines à nos jours.

Il y a soixante ans, en 1959, le peuple suisse s'exprimait pour la première fois en votation populaire à propos du suffrage féminin. Le résultat est connu: en 1971, les Suissesses obtiendront le droit de vote. À l'occasion de cet anniversaire, la BN lance une opération de *crowdsourcing* (production participative) autour des articles consacrés au suffrage féminin dans les journaux suisses. Il s'agit de mobiliser des forces collectives afin d'accomplir des tâches d'une ampleur telle que la BN ne pourrait pas les réaliser seule. Vu la thématique choisie, la presse syndicale et de gauche est mise à l'honneur.

La BN et ses partenaires désirent créer autour de la plateforme www.e-newspaperarchives.ch (ou www.e-npa.ch), qui donne accès à la presse helvétique numérisée, une communauté de contributrices et contributeurs intéressés par la Suisse, le monde et l'histoire récente. Pour l'instant, le site compte plus d'une centaine de titres, existants ou disparus. Cela représente cinq millions de pages, du 18^e siècle à nos jours.

Il arrive souvent que les textes n'aient pas été correctement transcrits par les systèmes de reconnaissance optique de caractères. Par exemple, si un article traite de la commune vaudoise d'Orbe et qu'Orbe est reproduit «Orte», la personne qui cherchera cette ville dans la plateforme ne trouvera pas cet article. Si un correcteur est passé par là, la recherche aboutira au contraire à de bons résultats. D'où cet appel aux internautes qui désirent contribuer à construire une partie de notre mémoire collective, en permettant de meilleurs résultats lors de recherches dans la collection.

La première édition du *Point* fournit un autre exemple: un article intitulé «ADIEU A CAMILLE BRANDT» est reproduit comme «ADIEU A CAMILLE BHANDT». Les personnes s'intéressant à Camille Brandt ne retrouveront



donc pas cet article, à moins que vous n'alliez corriger cette erreur!

Ce *Point* du 25 août 1971 est très intéressant. Le logotype du journal est réalisé à la machine à écrire. Le rédacteur responsable n'est autre que John Clerc, qui deviendra conseiller personnel du conseiller fédéral Pierre Aubert puis secrétaire général adjoint des Services du Parlement. Il faut attendre le cinquième numéro, du 4 février 1972, pour voir les premières photos.

C'est en fait après la disparition de *La Sentinelle* qu'apparaît *Le Point* dans notre canton, avec la volonté de maintenir le contact entre les militantes et militants du PS, rôle que jouait *La Sentinelle* jusque-là.

La numérisation du *Point* est le fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque nationale suisse, la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds et le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale. L'opération de *crowdsourcing* dure jusqu'au 30 novembre; un guide d'utilisation accompagne le projet sur www.e-npa.ch. Un classement des contributrices et contributeurs les plus actifs est établi en temps réel; les gagnants pourront bénéficier d'une visite gratuite personnalisée de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne. L'opération sera ensuite reconduite sur d'autres sujets.



Nando Luginbühl
conseiller général



UNE SUISSE DE GAUCHE

Un livre intitulé *Les intellectuels de gauche*, paru ce printemps aux Éditions Antipodes à Lausanne, est remarquable à plus d'un titre.

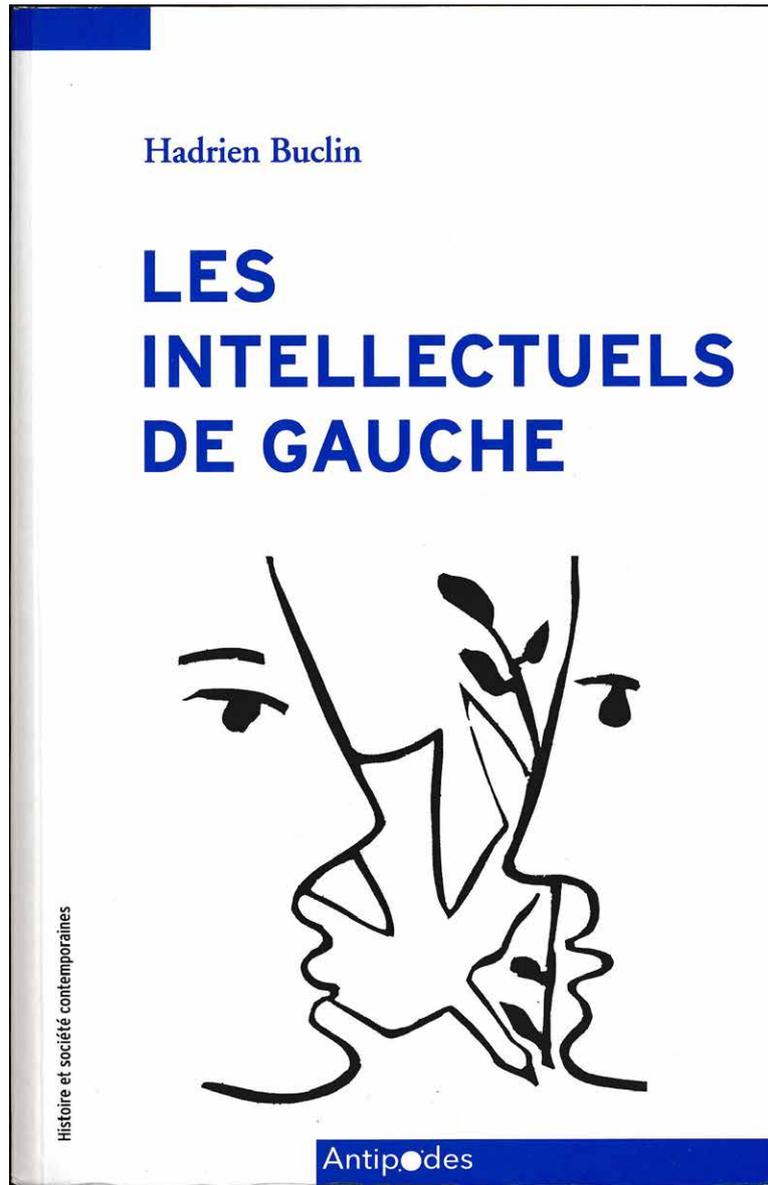
Tout d'abord parce qu'il s'agit d'une somme consacrée à l'histoire des idées politiques en Suisse durant la période qui s'étend de juin 1940 (défaite de la France par les armées allemandes) à mai 1968, date mythique d'une nouvelle ère politique. Et ensuite parce que, pour la première fois, un ouvrage de niveau universitaire retrace l'évolution durant les années d'après-guerre des divers courants de pensée de la gauche helvétique, depuis l'extrême gauche communiste incarnée par le Parti suisse du travail (PST) jusqu'à la social-démocratie réformatrice personnifiée par le Parti socialiste suisse (PSS), en passant par une multitude de partis, mouvements, journaux et revues à l'existence souvent éphémère.

Son auteur, Hadrien Buclin, est bien connu en Suisse romande pour ses activités politiques. Affilié à SolidaritéS, il est député au Grand Conseil vaudois et a été candidat d'Ensemble à gauche au Conseil d'État en 2017. On aurait donc pu craindre un ouvrage partisan, tenant plus du pamphlet que de l'étude scientifique. Ce serait toutefois méconnaître les filtres par lesquels doit obligatoirement passer une thèse universitaire avant d'être soutenue, agréée et finalement publiée. À cet égard, l'ouvrage de Buclin me paraît exemplaire bien qu'il s'agisse, par le choix de son sujet, d'un livre centré sur les diverses idéologies qui ont rassemblé ou divisé durant trente ans les intellectuels progressistes de notre pays.

De 1940 à 1968 : les années clés

Après une difficile coexistence avec les régimes fascistes qui dominèrent l'Europe durant quatre années à partir de juin 1940, au prix, parfois, de compromissions qui lui valurent quelques ennuis avec les vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse neutre, laborieuse et économe se fraya tant bien que mal un chemin entre les rivalités des grandes puissances qui s'affrontèrent au cours d'une longue « guerre froide » (rien à voir avec le dérèglement climatique) qui s'acheva en 1990 par le triomphe du « monde libre ».

Épargnant à ses lecteurs le jargon prétentieux dont sont coutumiers les politologues, l'auteur décrit avec clarté l'évolution idéologique de la gauche helvétique jusqu'à la fin des années soixante du siècle passé. En particulier, et c'est son grand mérite, il a pris la peine de compiler, résumer et traduire de nombreux documents émanant des diverses mouvances « gauchistes » de la Suisse allemande d'après-guerre, souvent méconnues en Suisse romande. On peut aussi rappeler que même dans notre paisible canton de Neuchâtel, ce fut également l'époque de grands débats où des libéraux intelligents se mesuraient à des marxistes fins dialecticiens et des socialistes révoltés par l'injustice sociale mais peinant quelque peu à s'affranchir des contraintes du pouvoir partagé avec la majorité bourgeoise. La gauche démocratique dénonçait l'imposture du communisme soviétique (procès truqués, goulag, assujettissement des pays satellites), tout en fustigeant l'arrogance américaine (néocolonialisme, maccarthysme, exclusion sociale des perdants du capitalisme).



Mais pour les jeunes gens aux idées progressistes qui dans les années cinquante voulaient s'engager dans le combat politique, quelle voie choisir entre l'aveuglement des communistes fidèles à Moscou, l'opportunisme « pragmatique » de la social-démocratie et les utopies des intellectuels de la nouvelle gauche qui rêvaient de faire le bonheur de la classe ouvrière par la démocratisation de l'économie, la cogestion des moyens de production et une juste répartition des richesses ? C'était l'enjeu de débats passionnés, à une époque où la politique suisse ne se résumait pas à tirer le frein à l'endettement, combattre les pauvres plutôt que la pauvreté, baisser l'impôt sur les bénéfiques et multiplier les taxes en tout genre.

Un autre enjeu était le positionnement des « gauchistes » helvétiques dans les divers conflits armés qui déchirèrent la planète pendant toutes ces années : guerre de Corée, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, guerre du Vietnam, guerre des Six Jours...

C'est tout cela que raconte Hadrien Buclin avec talent et beaucoup de finesse dans ce livre passionnant.



Raymond Spira

NON aux cadeaux fiscaux de 350 millions pour les familles les plus aisées !

Lors de la session de septembre, le Parlement fédéral a adopté une réforme de l'impôt fédéral direct qui doit permettre aux familles de bénéficier de déductions plus élevées pour les frais de garde des enfants par des tiers (25 000 francs par enfant, contre 10 100 actuellement). Mais cela n'a pas suffi à la majorité de droite ! À la faveur d'une proposition individuelle d'un élu PDC, elle a ajouté, contre l'avis du Conseil fédéral et de la gauche, une augmentation de la déduction générale sur le revenu imposable, la faisant passer de 6 500 à 10 000 francs par enfant.

Alors que le projet initial ne devait provoquer une baisse de recettes fiscales que de 10 millions environ par an, la version augmentée de la déduction générale représente un cadeau fiscal de 350 millions fait aux familles les plus riches ! Et si l'objectif du projet initial était de favoriser la conciliation entre vie familiale et emploi, le projet final risque au contraire d'inciter des femmes de familles aisées à rester à la maison... tout en bénéficiant d'une baisse d'impôt.

Une statistique importante : près de 45 % des familles avec enfants ne paient pas d'impôt fédéral direct, en raison du seuil minimal du revenu imposable, qui est relativement élevé. À ces familles qui peinent à boucler les fins de mois, la mesure décidée par la droite n'apporte donc pas un seul centime !

En définitive, selon les renseignements donnés par le ministre des finances Ueli Maurer, environ 70 % de ces 350 millions de cadeaux fiscaux profiteront aux seuls 12 % des ménages dont le revenu imposable dépasse 100 000 francs. Ces familles aisées le seront donc encore plus alors que celles qui ont des revenus modestes ne verront pas leur situation s'améliorer.

Le Parti socialiste suisse a lancé le référendum contre cette mesure inique. Pour nous, une politique familiale efficace ne passe pas par les déductions sur le revenu imposable, qui profitent toujours davantage aux plus riches. Si l'on veut introduire des baisses d'impôt équitables, il faudrait plutôt octroyer des crédits d'impôt, à savoir un montant forfaitaire par enfant à déduire directement de l'impôt à payer. Une telle mesure profiterait à toutes les familles, quel que soit leur revenu imposable.

Ou alors, il serait plus judicieux d'utiliser les fonds fédéraux pour réduire les tarifs des crèches ou de l'accueil parascolaire, ou pour augmenter les réductions des primes maladie.

On peut relever que l'augmentation de la déduction générale pour les enfants va dans le même sens que la revendication de l'«initiative pour les familles» de l'UDC. Ce parti exigeait que les déductions soient égales, que les enfants soient gardés par des tiers ou dans un cadre familial. Or le peuple a rejeté ce texte très nettement, en novembre 2013, par 58,5 % des voix !

La majorité de droite (UDC, PLR et PDC) vend l'augmentation des déductions pour enfants comme un soutien aux familles. En réalité, il s'agit purement et simplement d'un cadeau de 350 millions de francs en faveur des seules familles ayant de très hauts revenus. Pour que le peuple ait l'occasion de se prononcer et de refuser cette mesure profondément injuste, le PS a lancé le référendum. Il faut donc récolter 50 000 signatures d'ici à la fin de l'année 2019.

On peut espérer que dans sa nouvelle composition, le Parlement sorti des urnes le 20 octobre ne prendra plus de décisions aussi antisociales que celle que nous ne pouvons combattre aujourd'hui que par référendum !



Jacques-André Maire
conseiller national sortant



NON AUX CADEAUX FISCAUX POUR LES FAMILLES AISÉES !



Publiée dans la Feuille fédérale le 08.10.2019

Référendum contre la modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers). Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

N° postal :		Commune politique :		Canton :		Contrôle (laisser en blanc)	OUI, tenez-moi informé! (accrocher)
N°	Nom et Prénom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite			
1.							
2.							
3.							
4.							

Expiration du délai référendaire: 16.01.2020

Le comité du référendum se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires ci-dessus.	
Le/la fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.	
Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)	Sceau
Lieu	Date
Signature	Fonction officielle

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement au comité référendaire: Référendum Stop Cadeaux Fiscaux, Case Postale 5534, 8050 Zurich

Référendum contre la modification de la Loi sur la chasse

Publiée dans la Feuille fédérale le 08.10.2019

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la modification du 27.09.2019 de la Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'art. 281 respectivement l'art. 282 du Code pénal.

N° postal :	Commune politique :		Canton :		WF1
Nom (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules)	Date de naissance exacte (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					

Expiration du délai référendaire: 16.1.2020

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée rapidement au comité référendaire: Non à la révision inacceptable de la Loi sur la chasse, Case postale 5534, 8050 Zurich. Commander d'autres formulaires de signatures: Association Loi sur la chasse NON, c/o Pro Natura, Dornacherstrasse 192, 4018 Bâle, info@loi-chasse-non.ch; T 061 317 92 08 ou 061 317 91 91; www.loi-chasse-non.ch.

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Lieu :	Signature manuscrite :	Sceau:
Date :	Fonction officielle :	

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point.**

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer au

Parti socialiste neuchâtelois
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

JAB
2000 Neuchâtel

LAPOSTE



le point.

PS



Agenda

16

novembre 2019
10 h 00

Séance de groupe
Les Ponts-de-Martel

20

novembre 2019
18 h 00

**Séance président-e-s
de section**
Secrétariat PSN
Neuchâtel

21

novembre 2019
19 h 30

**Séance de préparation
du Grand Conseil**
Fontainemelon

24

novembre 2019

Votation communale

25

novembre 2019
20 h 15

Comité cantonal
Secrétariat PSN
Neuchâtel

28

novembre 2019
19 h 30

**Séance de préparation
du Grand Conseil**
Fontainemelon

3-4

décembre 2019

Grand Conseil
Château, Neuchâtel

▶ Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch